

Communiqué de presse – 18 octobre 2022

Nouvel accord-cadre entre la FAO et INRAE, le Cirad et l'IRD pour accompagner la transformation des systèmes agricoles et alimentaires

Le 18 octobre, dans le cadre de son Forum Science et Innovation 20221 à Rome, la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, a signé avec les trois organismes de recherche français INRAE, le Cirad et l'IRD un protocole d'accord pour la période 2022-2027 portant sur la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Cet accord de coopération souligne une forte volonté de développer des partenariats internationaux pour répondre aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité, de la gestion durable des ressources naturelles et de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires. Les trois organismes français s'investissent et mobilisent leurs réseaux de partenaires des cinq continents.

Dans la continuité de l'accord-cadre France-FAO (2022-2025) signé le 5 octobre 2022 par la ministre des affaires étrangères, Catherine Colonna et par le directeur général de la FAO, Qu Dongyu. La scientifique en chef de la FAO, Ismahane Elouafi, et les trois Présidents-directeurs généraux des organismes de recherche, Elisabeth Claverie de Saint Martin (Cirad), Philippe Manguin (INRAE) et Valérie Verdier (IRD) ont signé le protocole d'accord Recherche en présence de Mme Céline Jurgensen, Ambassadrice, Représentante permanente de la France auprès des Nations unies à Rome, de hauts représentants de l'OAA/FAO, notamment M. Laurent Thomas, directeur général adjoint, et de la délégation française.

Cette coopération constitue une contribution notable à l'Accord de Paris et pour atteindre les objectifs de développement durable de l'agenda 2030. Elle s'inscrit de plus dans le cadre stratégique de la FAO 2022-2031 et dans sa toute première stratégie Science et Innovation adoptée au dernier Conseil de la FAO en juin 2022.

Un cadre de collaboration renouvelé entre le Cirad, INRAE, l'IRD et la FAO

La session **"Partnership for co-developing research and innovation : sharing experiences from FAO and CIRAD, INRAE & IRD"** a permis de contextualiser le nouvel accord par des résultats et des perspectives de coopération sur des sujets tels que : « Une seule santé », agriculture numérique responsable, agroécologie et changement climatique. Les enjeux de la transformation des systèmes agricoles et alimentaires vers davantage de résilience et de durabilité, ainsi que l'importance de l'approche multi-acteurs pour contribuer à l'innovation ouverte et au renforcement des systèmes d'innovation dans les pays, ont ensuite été débattus lors d'une table-ronde.

INRAE, le Cirad et l'IRD coopèrent depuis plusieurs années avec la FAO. Ce nouvel accord-cadre symbolise la cohérence et la complémentarité de la recherche agronomique, alimentaire et environnementale française autour de thèmes d'intérêt commun, y compris dans les zones intertropicales et méditerranéennes tels que l'élevage, les pêches et l'aquaculture, l'agriculture et l'eau, les forêts, la santé des plantes et des animaux, les sols, l'agriculture, le climat et la biodiversité, auxquels s'ajoutent d'autres domaines stratégiques abordés lors de la séance spéciale :

¹ Du 17 au 21 octobre 2022, la FAO a organisé l'édition 2022 de son Forum Science et Innovation dans les locaux de son siège à Rome.

- la crise du Covid a renforcé la volonté de coopérer dans le domaine de **la prévention des zoonoses**. L'initiative internationale PREZODE initiée par INRAE, le Cirad et l'IRD s'inscrit dans le [plan d'action mondial conjoint](#) développé ces derniers mois par la FAO, le PNUE, l'OMS et l'OIE ;
- **l'agriculture numérique responsable** contribuera, via des solutions numériques, à une agriculture durable, en particulier pour le développement de l'agroécologie ;
- **l'adaptation au changement climatique**, une des priorités soutenues par la FAO lors du Conseil de juin 2022 ;
- la crise de la sécurité alimentaire est liée à de nombreux facteurs dont le changement climatique mais également les conflits et guerres. Elle met en lumière la nécessité de contribuer au **renforcement de la résilience des systèmes alimentaires** aux chocs systémiques et à leur profonde transformation par l'innovation sociale et technique.

Le cadre stratégique 2022-2031 et la nouvelle stratégie Science et Innovation de la FAO invitent à renforcer les partenariats avec les universités et organismes de recherche notamment au Sud, tant dans le domaine du partage des connaissances scientifiques et la formation que dans le débat et les échanges sur des thèmes émergents : l'intelligence artificielle, le microbiome, la bioéconomie et l'agriculture numérique, l'expertise scientifique, l'appui aux politiques publiques, l'innovation, les biotechnologies et la prospective.

Cinq axes de coopération

L'accord-cadre permet d'envisager de nouvelles coopérations en lien avec les droits de propriété intellectuelle, de publications et de gestion des données personnelles **selon cinq axes** :

1. améliorer la cohérence des politiques en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et leur mise en œuvre par les Etats ;
2. appuyer la transition vers de multiples performances économique, sociale et environnementale des systèmes alimentaires et des territoires ;
3. renforcer la sécurité sanitaire, la prévention et la réponse aux maladies, dans le domaine végétal, animal et alimentaire pour contribuer à l'amélioration de la santé mondiale dans une approche « Une seule santé » ;
4. renforcer la résilience des populations vulnérables et améliorer la prévention et la gestion des crises, notamment les crises alimentaires ;
5. contribuer à la mise en œuvre de la stratégie sur les changements climatiques de la FAO, en vue de l'application de l'accord de Paris et de la stratégie sur la biodiversité de la FAO.

Contacts presse :

Service de presse INRAE : 01 42 75 91 86 – presse@inrae.fr

Service de presse CIRAD : 07 88 46 82 85 - presse@cirad.fr

Service de presse IRD : 04 91 99 94 78 - presse@ird.fr